

## **La réconciliation franco-allemande : Origine et perspectives**

La réconciliation franco-allemande, voilà bien un thème que je crois connaître, l'ayant abordé, dès l'hiver 1946. Journaliste au quotidien « Le Nouvel Alsacien », mon rédacteur en chef m'avait confié un reportage délicat : « La jeunesse allemande après le nazisme ». Outre les rencontres avec les services officiels à Bad-Godesberg, je voulais élargir mon enquête, en rendant visite au Père Jean du Rivau à Offenburg. C'est ainsi que j'ai pu nouer mes premières relations avec le B.I.L.D. (Bureau International de Liaison et de Documentation), les revues « Documents » et « Dokumente ». Ensuite, avec les premiers successeurs du fondateur : François Bourel et Joseph Rovan.

Retrouver ce thème de la réconciliation franco-allemande, en plein préparatif du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée (22 janvier 2013) devait me plonger dans des sentiments mélangés ... Les cérémonies à Reims, destinées à rappeler la rencontre de Gaulle - Adenauer du 8 juillet 1962, n'étaient pas pour me rassurer. Le principe en avait été arrêté en 2008, mais sa mise en œuvre s'avéra un peu compliquée. En effet, nous étions, en ce début d'été 2012, dans la foulée des élections présidentielle et législative ainsi que dans le contexte de la crise européenne, avec des états d'âme qui affectaient le « couple » franco-allemand. François Hollande ? Angela Merkel ? Viendront ? Viendront pas ? Finalement, au grand soulagement de Reims, « ils » ont dit « oui ». Ce serait dans un dispositif simplifié, en particulier dans sa composante religieuse à la Cathédrale, mais les différentes autorités, la société civile et la presse locale, se mobilisèrent avec conviction et efficacité. L'intérêt de l'événement, et ma curiosité d'ancien journaliste, me poussèrent à réaliser une « revue de presse » approfondie. Cette tentative pouvait d'ailleurs contribuer à se forger une idée plus précise, de la perception de la « réconciliation franco-allemande » par l'opinion publique et, de surcroît, du traitement de ce thème par les médias et par les historiens. Premier constat, le journal de Reims, l'« UNION », ne ménage pas ses efforts aussi bien dans le quotidien que dans l'hebdomadaire du week-end, à quoi s'ajouta un « hors-série » gratuit. Ce supplément comportait un « Dossier » intitulé « 8 juillet 1962 – la Réconciliation » ; un parcours de 50 ans d'histoire (1962 – 2012) avec photos et témoignages, ceux-ci étant qualifiés tour à tour, de frileux, d'enthousiastes, de modérés. Maurice Blin, député MRP des Ardennes, était classé dans cette dernière catégorie ; en évoquant le Chancelier allemand, M. Blin parle de « Konrad Adenauer qui a tendu la main à Robert Schuman lors du Traité CECA ». Grâce à cette petite phrase, le nom de Robert Schuman apparaît une fois dans ce dossier historique de 16 pages, où il n'y a pas la moindre allusion au 9 mai 1950 et à la « Déclaration Schuman » inspirée par Jean Monnet.

Visiblement, les responsables du DOSSIER entendaient bien enfermer la « Réconciliation » dans la période annoncée (1962 – 2012). Surprise, à la page VII. Je tombe sur un grand « encadré », de couleur bleue, au titre prometteur : « Un long processus » ; il s'agit du « rapprochement franco-allemand », car « la rencontre à Reims n'est pas le résultat d'un coup de baguette magique ». Fort bien. On cite des propos du Chancelier devant le Bundestag en 1949 ; il est question de René Pleven et de l'échec de la CED en 1954. Et le 9 mai 1950 ? Pas un mot.

Heureusement, il y a de superbes photos et, avec une meilleure connaissance de la langue de Goethe, on aurait pu détecter l'un des objectifs désignés de la « Déclaration Schuman », c'est-à-dire, la Fédération européenne ! En effet, à la page XV, au milieu d'une foule en liesse, le Général de Gaulle et le Chancelier s'avancent en souriant ; derrière eux, des pancartes avec des slogans, en français et en allemand « Vive l'Europe Unie » et « Wir wollen den europäischen Bundesstaat » - c'était le but lointain proposé dans le texte du 9 mai 1950, dont voici un extrait : « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne doit être éliminée » ; ... « la solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable mais matériellement impossible » ; Ces quelques lignes n'auraient-elles pas pu prendre place dans un « Dossier » de 16 pages ? Ignorance ? Occultation ? A cette perplexité, nous avons des éléments de réponse grâce à mes archives et à nos historiens.

Les voyages présidentiels en province sont une spécialité française et ils peuvent laisser des traces. Au début du mois de juillet 1961, le Général de Gaulle effectua un voyage de 5 jours en Lorraine. L'actualité riche en événements (la question algérienne, en particulier), la couverture médiatique fut très importante ; le « Figaro », par exemple, était représenté par trois envoyés spéciaux. L'un d'entre eux, Pierre Levailant, était un ancien confrère et mon ami ; il avait été correspondant de son journal pour l'Alsace, dans les années 1950, tandis que je l'étais pour le « Monde ». Connaissant mes ascendances lorraines, il m'avait adressé la page 5 du « Figaro » du 3 juillet 1961 que je viens de retrouver. On y décrit la réception à la Préfecture de Metz en ces termes : « Le chef de l'Etat – et ceci est très remarqué – rend un hommage particulier à Monsieur Robert Schuman dont il dit, à propos de l'unité européenne : « c'est vous qui avez commencé. Et nous avons poursuivi votre œuvre » ». C'est en substance, ce que dira, l'année suivante, le Chancelier Konrad Adenauer dans sa lettre à Robert Schuman du 10 septembre 1962, après le voyage triomphal du Général de Gaulle en Allemagne. Voilà pour les voyages et les archives ; nous passerons ensuite aux historiens.

Effet bénéfique des anniversaires, d'utiles publications nous sont proposées. En tête de liste, on peut citer « La France, l'Allemagne et le Traité de l'Elysée ». Je vais y revenir, car l'ouvrage est d'importance, mais auparavant, je voudrais évoquer une expérience personnelle très significative. Au cours de l'automne 2004, la « Fondation-Maison du Chancelier Adenauer » organisait la 21<sup>ème</sup> Session des « Rhöndorfer Gespräche » dédiée au thème :

« Konrad Adenauer et la France ». L'idée était de se faire rencontrer des témoins et des jeunes chercheurs français et allemands. J'acceptai volontiers l'invitation, d'autant que l'on me proposait comme sujet de conférence : « Die Kontroverse um den 9. Mai », des circonstances particulières m'ayant fait rencontrer Robert Schuman, quasiment à la veille des premières élections en République fédérale, le 14 août 1949. Cela se passait ... au FEC, où Frère Médard avait organisé une grande réception, en marge de la session constitutive du Conseil de l'Europe. Journaliste au « Nouvel Alsacien », j'avais signé une biographie de Robert Schuman dans un ouvrage collectif sur l'Europe et, dans un long entretien avec le Ministre, j'avais pu me rendre-compte de la complexité du fameux « problème allemand ». Qu'allait-il sortir des urnes ? Avec qui discutera-t-on de l'après-guerre ? 9 mois plus tard, Robert Schuman et Konrad Adenauer apportèrent la réponse fondée sur la Gleichberechtigung, l'égalité des droits c'est-à-dire le contraire du « Vae Victis », malheur au vaincu, repris dans tous mes livres d'histoire. Revenons à Rhöndorf (30.09.2004 et 01.10.2004) où se succèdent plusieurs conférences (y compris celle d'Alfred Grosser) avant de s'achever sur une « Table Ronde » présidée par le Professeur Klaus Schwabe. Il suggéra un vrai dialogue entre les (vieux) témoins et les (jeunes) chercheurs. Saisissant la perche, je reviens sur un point qui me tient à cœur : souvent, trop souvent, dis-je, on fait commencer la construction européenne avec le Traité de Rome signé en mars 1957 ; on désigne également trop souvent, comme début de la réconciliation franco-allemande, le Traité de l'Élysée, de janvier 1963 ? Il ne s'est donc rien passé le 9 mai 1950 ? En tant que témoin, je me dois de réagir ; ne soyez pas dupes ou victimes de ces simplifications qui sont autant d'inexactitudes historiques. Mi-inquiet, mi-amusé, le Professeur Schwabe prend la balle au bond (malgré le fait qu'il n'est plus « jeune », dit-il) pour expliquer que les historiens connaissent parfaitement ce que je venais de rappeler, mais que, la force des symboles (à Reims suivi du voyage en Allemagne : « Sie sind ein grosses Volk »), relayée par les médias, pouvait difficilement corriger les préjugés ainsi répandus... Le diagnostic du Professeur Schwabe s'est encore vérifié exact, le 31 juillet 2012, sur ARTE. Dans le documentaire dédié à Konrad Adenauer, le nom de Robert Schuman n'a jamais été prononcé. L'auteur, Stefan Schneider, a sans doute voulu réaliser un portrait du Chancelier « à usage interne ». Sur une « chaîne européenne », cette approche ne peut qu'être source de malentendu et de frustration, d'autant que l'évocation de la « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950 n'aurait pas été « hors sujet » dans l'analyse, par ailleurs excellente, des fortes convictions de Konrad Adenauer.

Nous voilà au cœur du débat ! Avec un détail amusant : à Rhöndorf, parmi les jeunes chercheurs en 2004, il y avait Corine Defrance et Ulrich Pfeil ; l'« interception » du Professeur Schwabe les a peut-être empêchés de donner leur avis sur mes propos un peu vifs et sur le commentaire du président de séance. Voici que près de 10 ans plus tard, j'ai une sorte de réponse circonstanciée puisque l'ouvrage que j'ai cité : « La France, l'Allemagne et le Traité de l'Élysée » vient de paraître sous leur direction ! 500 pages, résultat d'un travail remarquable, initié en 2005, avec une mise à jour complète. Le découpage en 4 parties couvre pratiquement toutes les questions que l'on peut se poser : I° « vers le Traité de l'Élysée » II° « Les champs du traité » III°

«Ce que le traité ne règle pas » IV° « Le traité et les relations franco-allemandes aujourd'hui ». L'ensemble, précédé d'une « introduction » substantielle de Corine Defrance et Ulrich Pfeil, comporte 13 chapitres avec les signatures de jeunes historiens alternant avec des «émérites » bien connus : Jacques Bariéty, Henri Menudier, Hans-Peter Schwarz, sans oublier Robert Frank et Andreas Wilkens. Dans l'espace qui me reste, pas question de résumer une telle publication, de surcroît, assortie d'une immense bibliographie et de nombreuses notes de bas de page très utiles.

En revanche, - même si cela ne se fait généralement pas – j'aimerais revenir sur l'article que j'avais publié dans « ELAN » en 1993 (septembre/octobre), intitulé « Robert Schuman : un ami du FEC », à l'occasion de l'anniversaire de son décès, le 4 septembre 1963. La lettre de Konrad Adenauer à Robert Schuman, que j'y révélai, garde en effet toute sa signification, au terme de nos réflexions consacrées à la réconciliation franco-allemande. Soyons précis : cette lettre, datée de Bonn, le 10 septembre 1962, j'en avais pris connaissance pour la première fois chez Henri Beyer, l'un des proches collaborateurs de Robert Schuman, qui l'accompagna, jusqu'à ses derniers instants, à Scy-Chazelles. J'étais allé rendre visite à Henri Beyer, à Paris, en 1983, parce que je préparais une conférence sur Robert Schuman, pour le vingtième anniversaire de sa mort ; nous étions au salon, Henri Beyer va chercher la vieille serviette craquelée du Ministre, et en déverse le contenu sur la table ... Emotion garantie. Une grande partie de ce trésor sera plus tard confiée à la « Fondation Jean Monnet pour l'Europe », à Lausanne, à la grande joie de son président, Henri Rieben. C'est ainsi qu'en 1986, dans la série des « Cahiers rouges », sous le titre « Robert Schuman : l'Europe par la réconciliation franco-allemande », ces documents sont accessibles aux chercheurs et au grand public. Une fidèle photocopie du manuscrit, avec la large écriture de Konrad Adenauer, s'étale sur trois pages, précédée de la traduction française : « 10.09.1962. Cher Monsieur Schuman. Pendant la visite du Général de Gaulle, la semaine dernière, j'ai souvent pensé à vous comme l'homme qui, par son initiative de la CECA, a scellé la pierre angulaire de l'amitié qui unit désormais si étroitement nos deux peuples. Je me souviens toujours avec gratitude de notre travail commun. Et il me tient à cœur, précisément en cette circonstance, de vous témoigner ma reconnaissance. Ce serait pour moi une grande joie s'il nous était donné de nous revoir une fois encore. Avec mes remerciements très cordiaux. Votre Konrad Adenauer. »

A Scy-Chazelles, Robert Schuman a reçu le message, les larmes aux yeux et, compte tenu de son état de santé, c'est Henri Beyer qui rédigea le mot de remerciements au Chancelier. Le vœu de ce dernier ne se réalisa pas ; Robert Schuman décéda le 4 septembre 1963. Cette lettre du chancelier a-t-elle été reprise dans des ouvrages d'histoire ? Très modestement, elle figure en tout cas dans « ELAN » de septembre 1993. Le texte a-t-il été repris en Allemagne ? L'ayant signalé à Alfred Grosser, en janvier 2003, je sais qu'il l'a cité dans sa conférence à Rhöndorf intitulée : « Adenauer, Frankreich und Europa : Was wurde ? Was bleibt ? ». Bonnes questions, encore en 2012.

Dans l'ouvrage « La France, l'Allemagne et le « Traité de l'Elysée » déjà cité, les références à Alfred Grosser sont d'ailleurs nombreuses et dès l'« Introduction », Corine Defrance et Ulrich Pfeil analysant la légende : « au commencement, il y eut le Traité de l'Elysée ? » font précisément appel à l'expérience d'Alfred Grosser « qui se refusait de céder à la liesse ». En effet, à ses yeux, le Traité n'était pas « l'acte de naissance » (« Express » 02.01.2003). Sera-t-il mieux entendu en 2013 ? Les nombreuses manifestations organisées avant, et après le 20 janvier 2013, seront-elles des occasions de clarification historique ? Dans sa contribution intitulée : « Le Traité de l'Elysée : un lieu de mémoire franco-allemand ? », le professeur Robert Frank s'interroge sur les possibilités de mettre en place une « mémoire binationale », à relier « à des émotions partagées ». Projet délicat et ambitieux.

Les historiens pourraient-ils appeler un poète au secours ? Paul Valéry, par exemple : « Tout se joue dans les commencements ». Ce pluriel pourrait être utile puisque nous pourrions, alors, envisager deux commencements. Les identifier, et les qualifier. Souvenirs et symboles pourraient s'y mêler, sans oublier la chronologie, cette modeste servante de l'Histoire. Dans ce cas, 1950 précédera toujours 1963. En clair, pour une partie de ma génération, le 9 mai 1950, c'était : une Vision, un Texte et une Volonté politique. Vouloir, ainsi, construire la Paix, autrement, c'était quasiment révolutionnaire. En 2012, en 2013, qui en sera encore conscient pour affronter les défis et les enjeux d'aujourd'hui ? Un destin partagé, c'est aussi une mémoire partagée, avec des « émotions partagées » ; ce n'est pas incompatible avec la vérité historique.

Paul Collowald